
CLAUDIA RUIZ :

Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel de LACRALO. Aujourd'hui, nous sommes lundi 25 juillet 2022 et il est 23 h UTC.

Sur cet appel, aujourd'hui nous avons sur le canal espagnol Harold Arcos, Vanda Scartezini, Alberto Soto, Alejandro Pisanty, Alexis Anteliz, Alfredo López, Antonio Medina Gómez, Gerardo Martinez Hernandez, Hannah Frank, Juan Manuel Rojas, Lito Ibarra, Marcelo Rodriguez et Sylvia Herlein Leite. Juan Manuel Rojas vient de se joindre à nous. Et sur le canal anglais, nous avons Bill Jouris et Mandy Carver. Nous avons reçu les excuses d'Augusto Ho, d'Humberto Carrasco et de Dev Anand Teelucksingh.

Au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Silvia Vivanco, Mandy Carver et moi-même, Claudia Ruiz. Je m'occuperai de la gestion de cet appel. Nos interprètes d'aujourd'hui sont Paula et Claudia sur le canal espagnol, Bettina et Esperanza sur le canal portugais et Camila et Claire sur le canal français.

Je vous remercie pour votre attention et je donne la parole à Harold.

HAROLD ARCOS :

Merci Claudia.

Je vous souhaite la bienvenue à tous. Je suis navré, je ne peux pas vous joindre dans la salle Zoom. Je voudrais d'abord souhaiter la bienvenue à nos boursiers et à nos amis comme Gerardo du Mexique que nous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

voulons féliciter pour la naissance de son bébé. L'ICANN74 a été sa deuxième participation au programme de boursiers.

Comme vous le savez, nous avons dû changer la date de notre réunion pour cette téléconférence de façon à pouvoir avoir notre invitée Mandy aujourd'hui. Donc nous la remercions.

Nous allons maintenant donner la parole à Claire. Claire, allez-y, vous avez la parole. On ne vous entend pas. Je ne sais pas si vous êtes en train de parler, mais on ne vous entend pas.

CLAIRE CRAIG :

Excusez-moi, j'avais éteint mon micro. Excusez-moi.

Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue. Est-ce que vous m'entendez bien maintenant ? Ça marche ?

CLAUDIA RUIZ :

Oui, on vous entend.

CLAIRE CRAIG :

Parfait. J'ai un petit problème, je ne trouve pas l'ordre du jour. Le voilà. J'ai une série de problèmes aujourd'hui parce que je ne suis pas chez moi, je m'excuse. Voilà.

Nous allons commencer par faire un appel. Je remercie Harold qui a fait l'ouverture de cet appel. Pour l'ordre du jour, cet ordre du jour va commencer par un webinaire. Je vais donner la parole à Mandy Carver qui va nous parler de la mise à jour sur les développements

géopolitiques, législatifs et réglementaires et leurs possibles impacts sur les statuts constitutifs de l'ICANN.

Ensuite, nous passerons aux représentants de l'ALAC et nous entendrons Carlos Aguirre. Nous espérons aussi entendre le rapport de Vanda Scartezini. Et ensuite, nous donnerons la parole à Laura Margolis qui nous parlera du prix de la récompense de l'excellence de la communauté. Laura a une série de problèmes parce qu'elle voyage aujourd'hui. Nous espérons qu'elle pourra quand même se joindre à nous. Et ensuite, nous avons cinq minutes de plus pour les divers.

J'espère que vous avez pu entendre l'ordre du jour et que vous m'avez suivie. S'il n'y a pas de mains levées, pas de commentaires, pas de questions à poser, je considère que l'ordre du jour a été adopté. Harold va présenter Mandy Carver qui va faire ce séminaire web et nous la remercions. C'est un plaisir pour moi.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup Claire. Je vais remercier aussi Mandy Carver, qui y a gentiment accepté de faire une place dans son agenda pour nous parler aujourd'hui de la question des mises à jour de la législation géopolitique et des changements géopolitiques qui ont lieu actuellement.

Nous avons déjà commencé une discussion lors de l'ICANN74 et nous espérons que nous allons pouvoir commencer une discussion au niveau de la région aussi. Mandy, vous avez la parole.

MANDY CARVER :

Merci beaucoup. Merci de me donner la possibilité de prendre la parole aujourd'hui.

Je vais vous parler et vous présenter un matériel qui a déjà été présenté lors de la réunion de l'ICANN74. Je crois que tout le monde n'a pas eu la possibilité d'assister à cette réunion plénière à cette époque-là, donc je vais vous le présenter à nouveau et je vais résumer un petit peu tout ce qui concerne les législations européennes. Je vais plutôt vous parler des activités mondiales de l'OIG. Il y a eu plusieurs réunions préparatoires qui ont lieu et qui sont en cours de réalisation. Et ensuite, je vous parlerai des législations qui ont été adoptées en Amérique latine. Prochaine diapositive.

Tout d'abord, je parlerai brièvement de la participation gouvernementale et des OIG, surtout au niveau des tendances géopolitiques et des modifications législatives. Nous allons voir d'abord les défis, l'impact et l'atténuation de ces impacts. Puis, nous verrons les activités actuellement en cours des OIG. Nous nous pencherons en particulier sur la réunion préparatoire de la région latino-américaine pour la réunion plénipotentiaire. Puis, nous parlerons des développements législatifs. Mais surtout, je voudrais que ce soit pour vous l'occasion d'intervenir, donc nous consacrerons une bonne quantité de temps aux questions et réponses et je m'efforcerai de ne pas entrer en trop de détails. Au contraire, j'espère qu'on aura le temps pour les questions et les discussions.

La participation des gouvernements et des OIG est l'une des fonctions de l'organisation ICANN. Or, ce travail se fait en collaboration avec nos collègues et avec les équipes régionales de participation des parties

prenantes. Rodrigo De La Parra et son équipe, vous les connaissez bien, c'est avec lui et avec son groupe que nous travaillons, mais également avec les équipes OCTO et autres à propos de l'impact technique ou potentiel de la législation. Finalement, nous travaillons avec notre propre équipe juridique de l'organisation ICANN pour pouvoir analyser les tendances ou les nouvelles réglementations qui apparaissent. Prochaine diapositive.

Il s'agit d'une question dont nous avons déjà discuté auparavant. Les défis et les impacts varient en fonction des pays et des régions. Cependant, nous avons vu que les gouvernements consacrent de plus en plus d'attention à l'internet en général à l'instar des organisations intergouvernementales. Donc, nous essayons d'aborder les difficultés politiques ou techniques en proposant des solutions potentielles.

Ceci dit, nous savons qu'il se pourrait qu'il y ait des questions de marques commerciales ou de contenu qui apparaissent à un moment ou à un autre. Puis, il y a également des questions liées à Twitter, à Facebook ou aux autres plateformes. La tendance, à ce que nous voyons, est de voir le DNS comme un moyen pour pouvoir répondre à ces défis sociaux ou techniques. Nous voyons les efforts pour contrôler le contenu se font à travers l'infrastructure.

Bien sûr, il y a beaucoup de législation ou de réglementations qui n'ont pas trait au DNS, mais il se pourrait qu'il y ait des conséquences négatives non intentionnées des différents changements qui apparaissent, mais nous avons pour tâche de nous occuper de tout ce qui se passe sur internet. Nous cherchons à aborder par exemple le mécanisme de mise en œuvre qui a un grand impact sur le DNS ; il s'agit

là d'une instance qui nous préoccupe. Comme vous le savez, nous ne nous occupons pas du contenu ou de l'utilisation d'une plateforme. Mais je réitère, parfois, les législations ou les réglementations pourraient mener un blocage du DNS ou à des exigences de rapport qui pourraient avoir un impact sur les parties contractantes ou qui pourraient autrement empêcher les titulaires de nom de domaine d'accéder à internet en général et à leur site en particulier.

Les impacts qui nous préoccupent sont des changements qui auraient un impact direct sur la capacité de l'ICANN à fournir des réponses techniques. Nous abordons également des impacts qui pourraient affecter la résilience de l'internet en général et son fonctionnement. Nous nous penchons également sur les mesures qui tendent à la segmentation de l'internet, non pas à la fragmentation, mais nous voyons cependant s'il existe des cas où les emplacements géographiques prennent des mesures pour se détacher et pour séparer leurs citoyens de l'infrastructure internet mondiale. Bien sûr, nous nous préoccupons des dommages techniques que cela pourrait susciter pour l'ICANN et pour sa réputation.

L'idée est également d'aider les gouvernements et les OIG à comprendre l'importance du modèle multipartite. Nous essayons de leur faire voir que la participation de tous les acteurs et de toutes les parties prenantes à l'internet mène à une plus grande stabilité de la structure d'internet.

Et finalement, nous parlons de l'atténuation des impacts. Nous avons les échanges directs comme les séminaires, nous avons également des formations, des ateliers conçus pour les autorités de réglementation, à

l'occasion entre autres par exemple des réunions bilatérales également. Quel que soit l'événement ou l'initiative, nous essayons de voir également quel a été le déclencheur ayant mené à cette décision. Nous avons les échanges avec les gouvernements à l'ICANN, mais nous les mettons en lien également avec l'OCTO et avec d'autres bureaux. Nous publions des documents de résultats sur le site web consacré aux gouvernements pour informer la communauté des activités spécifiques pour les OIG, des lois spécifiques ayant un impact dans un territoire et au-delà. Et de temps en temps, nous élaborons également des profils de pays pour les pays qui ont été très actifs dans l'espace, de sorte que les autres puissent connaître les priorités et les initiatives de ce pays.

Par ailleurs, nous nous penchons toujours sur la totalité de l'écosystème, sur le concept de se faire des amis, parce que nous voyons également la possibilité que cela ait un impact sur l'ICANN et que cela mène à la prolifération de la quantité de forums où l'internet est abordé.

Je voulais vous parler un peu de l'espace mondial des OIG et de certaines initiatives. Vous l'aurez déjà vu auparavant sans doute, à savoir le fait qu'il existe différents processus mondiaux de l'UIT, par exemple l'Association mondiale des télécommunications, la conférence WTDC, il y a également le conseil de l'UIT et la réunion plénipotentiaire qui est la culmination de tout ce travail qui se tient tous les quatre ans. Cette année, cette réunion se tiendra entre le 14 et le 26 août.

Et pourquoi nous intéressons-nous à ces processus gouvernementaux, par exemple la WTSA, la WTDC, le conseil de l'UIT? Parce qu'à l'occasion de ces réunions, les pays individuels envoient des

propositions pour les mettre en œuvre dans leur région. Et lorsqu'il vous faut une certaine quantité de pays qui soutiennent un projet de document ou les faire participer à différentes initiatives régionales et qu'il vous faut leur soutien pour que cela passe par le processus mondial, il est d'intérêt d'être au courant de ce qui se passe dans le cadre de ces conférences. Et les différents États-membres ont l'occasion de présenter leurs propres propositions avant la date butoir de la réunion plénipotentiaire de l'UIT.

Voilà pourquoi nous suivons de près tout cela, en particulier pour le cycle actuel, parce que la réunion plénipotentiaire de l'UIT est l'occasion de décider des dirigeants de l'UIT et cette fois-ci, l'élection du nouveau directeur général est assez contestée. Il y a deux candidats, à savoir Rashid Ismailov de la Russie et Doreen Bogdan des États-Unis. Ils proposent des projets très différents et ce, de manière ouverte. Nous en reparlerons sans doute. Ils vont également décider de la manière d'aborder la constitution de l'UIT. Et comme vous le savez, un bon nombre de résolutions de l'UIT sont reprises au sein de notre organisation parce que c'est ce que nous connaissons comme la constitution de l'internet.

J'espère que je n'irai pas trop vite, mais vous me direz si c'est le cas pour les interprètes.

Nous nous penchons également sur ce qui se passe au sein des Nations Unies, en particulier dans les commissions de l'Assemblée générale. Il existe une commission ad hoc qui s'occupe des questions liées à la sécurité internet. Si vous voyez sur l'écran, vous verrez qu'il s'agit d'un processus pluriannuel. Il existe également un groupe de travail à durée

illimitée qui suit également un processus sur plusieurs années. Il s'agit des comités et des délibérations de l'ONU dans son assemblée générale. Il s'agit d'un processus multilatéral ouvert aux gouvernements qui ont à leur location de prendre la parole.

Il y a des gouvernements qui utilisent une approche ouverte. Il y a également des journées de consultation ouverte qui permettent à la communauté non gouvernementale de présenter des idées et des propositions. Mais gardez à l'esprit qu'il s'agit d'une décision volontaire que de participer à cette journée et que rien n'oblige les OIG à respecter certaines décisions. Mais en fonction de l'occasion, par exemple décider de mettre en lien certains groupes ou certains comités ou avec le travail de l'ONU, il se pourrait que certaines organisations décident de le faire.

Finalement, je tenais à expliquer que nous publions des documents, à savoir les publications de participation des gouvernements, GE. Je vois qu'Alejandro a levé la main. J'essaierai d'aller un peu plus vite et je vous demanderai de prendre note de vos questions pour les reprendre à la fin. Est-ce que vous êtes d'accord ou vous avez besoin de parler tout de suite, Alejandro ? Vous êtes d'accord pour que je vous donne la parole à la fin de la présentation ? D'accord. Diapositive suivante.

Passons aux développements législatifs. Ici, on a un petit aperçu de l'ensemble de l'environnement. Nous sommes préoccupés du fait que les activités des OIG ne font pas toujours confiance au modèle multipartite. Nous voyons qu'il s'agit de cas qui se répètent sur plusieurs régions, mais nous voyons des efforts pour régler les contenus à travers différentes infrastructures. Dans certaines régions et au sein de certains organes législatifs, on voit un essai de capture du

modèle multipartite. Nous nous préoccupons de l'inactivité que nous voyons au moment de s'occuper des questions pour lesquelles l'espace technique n'a pas fonctionné. Nous ne pouvons pas nous en dérober. Donc c'est la manière de voir le fonctionnement des différents aspects de l'internet. Parfois, les décisions prises représentent une réponse directe aux demandes de certaines unités constitutives [inaudible] de répondre aux problèmes de l'infrastructure critique à propos du contenu ou de la propriété intellectuelle par exemple.

Voyons rapidement cette diapositive, la partie de la protection des données. Le RGPD, toutes ces législations dépendent de l'organisation de l'ICANN ou de la communauté pour aborder cette question. Il y a ici plusieurs exemples qui sont donnés.

Ici, vous voyez le droit chinois de la cybersécurité qui protège la sécurité des données pour des données d'enregistrement non publiques. Nous avons publié un blog et nous avons travaillé avec une unité constitutive en Chine parce qu'il y avait une possibilité et il y a eu un avis qui a été présenté avec un bureau d'enregistrement dans ce cadre.

Et puis, il y a une loi sur les données personnelles en Russie, mais je dirais que la préoccupation qui existe ici, comme beaucoup de législations de l'Union européenne, il y a un potentiel pour une extraterritorialité dans les lois sur les données personnelles et cela offre la possibilité d'une intervention de l'agence gouvernementale lorsque l'on pense que des données personnelles des citoyens russes sont traitées sur un territoire d'un État étranger ; cela va avoir un impact sur une série d'entreprises et leur possibilité d'opérer.

On voit aussi certains enregistrements aux États-Unis ou en Inde où les gouvernements essaient d'aborder les préoccupations concernant les cyber-incidents et autres ou les incidents cybernétiques. Il y a des incidents qui sont rapportés avec des calendriers qui ne sont pas toujours réalistes. Donc dans ce type d'instance, dans ce type de situation, nous essayons de joindre ces personnes et de leur parler pendant la mise en œuvre du processus de façon à avoir un peu plus de clarté concernant l'organisation, concernant les régulateurs, le gouvernement, voir si nous pouvons les aider à mieux comprendre quel est le problème et les aider à prendre une décision pour résoudre le problème.

Comme je l'ai dit des fois, les législations ou les propositions sont inquiétantes pour la communauté de par leur mise en œuvre et on a ici les discussions canadiennes sur la sécurité en ligne qui pourraient être utilisées pour le blocage du DNS qui sont un bon exemple dans ce sens. Prochaine diapositive.

Comme je l'ai dit, on voit une augmentation de la législation et de la réglementation liée à l'internet de manière constante depuis l'adoption du RGPD. On voit des activités législatives, d'abord au niveau de la protection des données, de la protection de la vie privée, de la sécurité des données, de la cybersécurité. Cela peut être utilisé de différentes manières dans différentes juridictions.

Il y a une discussion concernant la souveraineté numérique. C'est un concept utilisé de différentes manières dans différents environnements, donc on est en train d'essayer de voir si on peut se mettre d'accord. Et il y a des préoccupations concernant la juridiction. Et on voit une

augmentation de l'intérêt pour les infrastructures critiques, la façon de les définir, de les protéger, de les contrôler. Cela montre qu'on a dans cet espace et dans l'espace des OIG un travail préparatoire qui est nécessaire dans ce domaine. Prochaine diapositive.

Je vais vous parler un peu rapidement de ce que nous avons en Amérique latine concernant ces aspects. Nous avons une équipe de participation régionale qui suit de près ce qui se fait dans la région et nous analysons aussi la communauté, ce qui se passe au niveau de la communauté, ses préoccupations et autres, pour évaluer du point de vue des organisations, savoir quel est l'impact, pour la gestion de l'identificateur unique et la possibilité pour ces communautés d'adopter des politiques sur ces questions.

Comme je l'ai dit, il y a une consolidation du règlement sur la confidentialité des données, une législation qui a été actualisée au Brésil, en Colombie, au Pérou, dans les pays des Caraïbes. Il y a une législation pré-RGPD en Argentine et en Uruguay. En général, je dirais que la région de l'Amérique latine est très attentive aux mouvements internationaux et nous avons vu certaines activités concernant la régulation des contenus avec des implications possibles pour les intermédiaires.

Il y a des législations aussi spécifiques. Le Brésil a une autorité nationale de protection des données qui a reçu un statut indépendant avec une norme de surveillance pour la pleine exécution des sanctions. Et le Brésil a un projet de loi sur la liberté, la responsabilité, la transparence sur internet qui s'appelle FakeNews Bill, qui établit des énormes pour la transparence sur les réseaux sociaux et les messageries privées et cela

peut avoir un impact sur les fournisseurs de télécommunications. Donc il faut un consensus sur ces questions-là et on peut faire un suivi de ces questions.

Nous essayons d'évaluer, d'analyser tout cela pour savoir s'il y a une augmentation du niveau de participation. Nous essayons d'analyser l'objectif, l'attitude des pays aussi, certains pays sont plus ouverts, essaient de participer et de voir quelles sont leurs opportunités pour participer, d'autres moins.

Une des choses que nous avons vue, c'est que la pandémie de COVID a rendu tout cela plus important pour le gouvernement, parce que l'internet est devenu très important et a joué un rôle très important dans toutes ces régions et la dépendance des services d'internet, des infrastructures importantes d'interne est devenue plus grande. On a constaté des conflits d'intérêt entre la protection de la vie privée, la protection des individus et d'autres initiatives toujours un peu dans la même juridiction qui concernent la sécurité, l'utilisation malveillante du DNS, des questions liées à la protection.

Voyons un petit peu les infrastructures critiques, les infrastructures importantes. D'un côté, il y a des infrastructures qui sont sûres, qui sont sécurisées contre différentes situations. Et dans d'autres cas, on a des ordres qui permettent de ne pas avoir une prise de ces infrastructures. Prochaine diapositive.

Je vais essayer de vous donner une petite idée. Je peux rentrer un peu plus dans le détail si cela vous intéresse. Je sais qu'Alejandro a une question. Si vous voulez, passons à la prochaine diapositive.

On peut se demander ce qu'on peut faire ou bien ce que peut faire la communauté. Nous essayons de travailler au niveau de la région, de contrôler et de suivre les délibérations qui ont lieu dans vos pays, dans vos communautés. Il y a des opportunités en fonction des endroits où vous vous trouvez pour proposer des positions, des déclarations aux entités concernées. Vous pouvez aussi fournir votre opinion à l'ICANN et à la communauté de l'ICANN et vous pouvez tenir les membres du GAC de votre pays informés. Nous travaillons avec eux. Ils représentent un aspect de l'intérêt gouvernemental concernant l'internet et il n'appartient pas toujours au ministère qui a adopté ou promulgué les législations. Des fois, on a une collaboration à différents niveaux au niveau des gouvernements. Les représentants du GAC travaillent sur les identificateurs uniques, sur les préoccupations qui ont été exprimées dans leur juridiction, mais ils ne sont pas toujours non plus au courant ou responsables des législations. Ils ont une bonne connaissance de ce qui se fait en tout cas. Si vous êtes dans un endroit qui permet de participer au niveau national à des délégations multipartites, vous pouvez apporter vos connaissances aux réunions de l'ICANN qui sont très importantes, qui vous permettent d'avoir une participation.

Nous voulions vous présenter ces informations. Nous sommes... d'organiser les réunions plénières de la prochaine réunion de Kuala Lumpur et nous présenterons la situation de la région d'Amérique latine. Nous allons continuer à essayer de collaborer et de travailler avec vous tous.

Je crois que j'en ai terminé. Peut-être que nous pouvons passer aux questions et aux réponses. Je ne voulais pas trop non plus prolonger ma

présentation. Alejandro, vous avez attendu patiemment. Allez-y, on vous écoute,

ALEJANDRO PISANTY :

Merci beaucoup.

Bonjour à tous du Mexique. Merci beaucoup Mandy pour cette présentation très claire. Je voudrais ajouter quelques thèmes ici.

La question sur la sécurité. On travaille avec des acteurs non gouvernementaux, mais dans la pratique, je pense que le gouvernement russe présent pourrait être ce type d'organisations qui sont considérées comme hostiles et dans le cas de la Russie, ils sont exclus. Et certaines décisions... Certains centres, l'Institut de l'internet d'Oxford, cela est très important pour la discussion, c'est pour cela que nous pensons qu'il faudrait suivre de près ce débat et connaître les informations fournies par Mandy par exemple. Je dirais que ce rapport est très utile.

En ce qui concerne la Chine et la Russie, je dirais qu'on a des fois l'impression que cela ne nous affecte pas, mais ce n'est peut-être pas le cas.

Je voudrais aussi dire qu'il devrait y avoir davantage de communication entre les ALS. Nous travaillons avec les unités constitutives de l'ICANN comme dans le cas de Mandy. Nous devons connaître toutes les législations qui existent et il n'y a pas de redevabilité, mais nous devons faire un suivi des législations, de vos outils, de toutes les activités internationales. Nous devons suivre cela de près.

Merci beaucoup.

MANDY CARVER :

Merci Alejandro. Permettez-moi d'ajouter un commentaire. J'essaye de voir comment l'expliquer un peu mieux.

Un pays individuel a tout le droit de s'opposer à la participation à certains groupes. C'est d'ailleurs comme cela que fonctionnent les Nations Unies. Je ne veux pas parler des implications de cela s'il se pourrait que les décisions d'un et l'autre soient liées parce qu'il y avait l'Ukraine et la Russie qui ont décidé de cette manière par exemple, mais il y avait d'autres organisations, comme par exemple Microsoft, qui sont actives à l'ONU. Microsoft faisait partie de la liste et ils se sont opposés à cette nouvelle série d'ailleurs.

Ces débats sont d'importance pour la diversité de plateformes qui sont proposées par les deux candidats. La Russie parle ouvertement d'un échec du modèle multipartite et dit spécifiquement qu'il s'agit d'un rôle des gouvernements qui ne devrait être géré que de manière multilatérale et que par conséquent, le DNS devrait être géré au sein de l'UIT. Beaucoup pourront dire : « Ils disent ce qu'ils veulent. Cette décision appartient à l'UIT », mais ce n'est pas le cas. Ces dialogues et cette déclaration suggèrent que le système existant ne fonctionne pas et ce type de déclaration est repris dans la législation nationale de certains endroits que l'on aurait plutôt prévu comme étant un peu plus proches et d'autres qui suivent le modèle multipartite et qui participent activement à l'ICANN.

Nous nous soucions donc du fait que ce type de récit ne pourrait pas nous permettre de comprendre quelle est la bonne perception de l'internet. Donc il faut s'impliquer de manière active finalement, parce

qu'au moment de la réunion pléniptentiaire, toutes les voix auront leur poids. D'ailleurs, il y a eu deux votes à l'ONU depuis que la Russie envahit l'Ukraine. Au moment du vote au sein de l'assemblée générale, il a été décidé de condamner cette action. Il y a eu 130 pays qui ont condamné cette action. Mais un mois plus tard, il y a eu un débat pour exclure la Russie du Conseil des droits humains. Mais là, les votes ont été très différents. En l'espace d'un mois, les gens qui s'opposaient directement à ce comportement de la Russie étaient bien moindres et il y en avait beaucoup d'autres qui se sont abstenus. Il y a eu une grande réaction contre les sanctions d'ailleurs et cela montre quel pourrait être le vote des pays au moment de décider de leur leader, de sur qui ils vont aligner leur prise de décision au moment de voter au mois d'août et sur le contrôle de la plateforme qui serait proposée par la Russie aussi.

Il est important d'être sûr de pouvoir suivre les résultats. Nous regardons les votes par région et en général, l'Amérique latine a soutenu un système de connexion sécurisée, unique, interopérable pour l'internet. Et en général, aucune mesure n'a été prise contre les initiatives que nous avons proposées. Dans certains cas, on aurait clairement compris pourquoi en Amérique latine il y avait des intérêts qui s'alignaient sur les propositions de la Russie, mais autrement, ce n'est pas le cas.

Cependant, il y a des projets de résolutions potentielles qui ont été présentés qui pourraient nous intéresser. Le gouvernement brésilien a présenté une proposition. Ils ont vu en Chine par exemple qu'il y avait différentes propositions pour toutes ces questions des réseaux désagrégés, mais il s'agissait d'une proposition qui n'a pas été reprise

dans la proposition interaméricaine. Ils n'ont pas beaucoup insisté, je l'avoue, mais le libellé a été repris de très près. Au moment de parler de ces réseaux agrégés, on a clairement écouté sachant que cela pourrait inclure le DNS. Il a été discuté à propos de la modification de la résolution de l'UIT d'inclure l'ICANN dans le texte principal et non pas dans une note en bas de page. Et si cela veut dire que les gouvernements vont reconnaître le rôle de la communauté techniques et des entreprises techniques, il s'agit probablement plutôt d'une question administrative et de type de résolution. Et je parle ici des dialogues récents. Et que je sache, il y aura encore une autre préparation et d'autres réunions virtuelles avant que ce projet de résolution ne soit présenté auprès de la plénipotentiaire de l'UIT. Pour les membres de la région qui étaient actifs au CITEC, ils ne seront pas forcément actifs à l'assemblée générale de l'ONU. C'est comme dans le GAC, on voit différents aspects des représentants et dans les activités des OIG.

Parfois, il s'agit de différentes conventions cadres. D'autres fois, il s'agit d'opinions politiques. Par exemple au Pérou, en ce moment, la législation proposée est intégrale et je sais que LAC TLD par exemple a envoyé une déclaration au gouvernement à ce propos, d'une part parce que le système des noms de domaine y est identifié à plusieurs reprises dans différentes dispositions, et parce qu'ils ne sont pas tout à fait d'accord avec la définition de nom de domaine qu'ils donnent.

Dans un tel cas, la communauté soulève l'attention de notre équipe ou de l'équipe régionale là-dessus et c'est le moment de pouvoir lancer la discussion. Et là, les personnes essaient de fournir des informations

supplémentaires pour aider les sénateurs ou législateurs à bien comprendre et cela finit par avoir un impact sur la législation.

Je vais m'arrêter là pour voir s'il y a d'autres questions. Désolée, mais je ne parle pas l'espagnol, donc je ne peux pas lire vos questions et commentaires. Silvia, vous levez la main ?

HAROLD ARCOS :

Claudia, peut-être que vous pourriez nous aider et lire la question qui a été envoyée sur la chat. Je pense que cela facilitera un peu le travail de Mandy.

SILVIA VIVANCO :

Oui, tout à fait Harold. Avec plaisir, je pourrais lire la question et le commentaire d'Alexis. Il dit : « Merci Mandy pour cette présentation qui est très claire. Pourquoi croyez-vous que l'on confond ou superpose toujours les contenus avec l'infrastructure dans les initiatives législatives ou réglementaires qui finissent par avoir un impact sur le DNS ? Les ALS et les utilisateurs, que pourraient-ils faire d'autre pour sensibiliser les parties prenantes de manière plus efficace ? Ceux qui essayent de saper l'internet continuent de pouvoir avancer, en partie parce qu'il y a beaucoup d'ALS qui sont ouvertement en ligne avec ou en opposition avec les intérêts de la plupart, c'est-à-dire des utilisateurs. Merci. »

MANDY CARVER :

Merci Silvia et merci Alexis.

Je pense qu'il y a différentes difficultés. D'une part, parce qu'au contraire des acteurs de l'industrie et de tous ceux qui travaillent dans

cet espace et qui ont des intérêts professionnels et ont par conséquent une présence plus durable dans le secteur, ce que nous voyons au sein des ministères ou des missions permanentes auprès des Nations Unies, voire même au sein du comité consultatif gouvernemental de l'ICANN, il y a fréquemment des changements par rapport aux représentants politiques. C'est-à-dire qu'il se pourrait qu'en raison d'une nouvelle élection, il y ait des changements d'autorité ou différentes priorités, différents points de vue. Il se pourrait qu'il y ait un gouvernement existant qui change d'affiliation et que différents ministères commencent à contrôler le DNS. Le gouvernement, le ministère lui-même peut changer de représentants. Et puis, on voit qu'il y a également des personnes qui consacrent un bon nombre d'années au ministère ou service gouvernemental et qui accumulent donc une certaine connaissance, mais qu'au bout d'un moment, ils n'occupent plus ce rôle ou alors ils vont diriger les services gouvernementaux et intégrer l'industrie. Cela veut dire que nous travaillons constamment sur les échanges bilatéraux. Par exemple, on intègre et on forme constamment des représentants du GAC par rapport à ce que fait l'ICANN, son rôle, aux différentes politiques différents, aux processus procéduraux et à leurs progrès.

Au moment où ils s'intègrent à notre organisation, on organise des séances d'information par rapport à ce qui a été accompli dans le cadre de l'ONU. C'est la manière de pouvoir véritablement intégrer ceux qui vont participer au débat. À l'ICANN, nous offrons également des informations mais ce, sans défendre un résultat en particulier. L'idée est d'avoir un internet unique et interopérable et l'idée est de leur permettre de comprendre comment travailler ensemble pour pouvoir

relier les points si vous voulez. Parfois, on les a conseillés par rapport à la manière de créer une plateforme en ligne pour les consultations gouvernementales ou pour qu'ils sachent comment participer à l'IETF ou à l'IGF. On l'a fait au moment où la COVID a commencé.

Ce que nous cherchons à faire, c'est de faciliter leur travail de manière efficace et informée, mais c'est d'une grande difficulté parce qu'il s'agit de personnes qui changent très souvent en représentation de leur délégation. Dans le cadre de la COVID, par exemple Manal nous a expliqué qu'il y avait eu énormément de changements au niveau des participants actifs au GAC. Et avec ce niveau de changement, oui, il faut constamment travailler au renforcement des capacités, au travail de sensibilisation et d'intégration, et c'est l'une des principales difficultés.

Voilà pourquoi on a besoin de vous qui êtes des connaisseurs de vos communautés, qui êtes informés pour intégrer vos communautés et vos gouvernements et les aider à rester au courant et à devenir des ressources véritables et pour que vous soyez vous-même des ressources pour vos délégations, pour vos organes gouvernementaux et pour vos représentants du GAC.

Hannah a levé la main. Nous lui donnons la parole.

HANNAH FRANK :

J'espère que vous m'entendez.

Bonsoir à tous. Je voulais poser la question suivante à Mandy. Est-ce qu'il y a une question concernant le traitement de données de façon à rendre l'internet plus stable et plus sûr ? On sait qu'aux Nations Unies, on a fait une analyse et on sait que seulement 5 % des données sont des

données importantes. Tout le reste, c'est ce qu'on appelle des déchets numériques. Est-ce que vous aborderez cet aspect aujourd'hui ou est-ce que vous avez pensé aborder cette question ? Parce que je sais que dans l'ordre du jour des Nations Unies pour l'année 2030, on a considéré cela comme un point important.

MANDY CARVER :

C'est une très bonne question, Hannah.

Hannah se réfère aux données numériques qui sont considérées comme des déchets numériques. C'est ce que certains considèrent une industrie de marketing ou leur marketing et ce que d'autres considèrent comme des pourriels. Mais je ne sais pas, je ne suis pas très au courant. Je sais que dans le cadre des objectifs des Nations Unies, on veut aborder cette question.

Mais pour l'ICANN, nous pensons que les IDN et l'acceptation universelle sont des points peut-être plus importants. Notre objectif serait que l'internet soit accessible pour plus de gens. L'objectif n'est pas de fournir davantage d'espace de marketing pour les compagnies. L'objectif est de renforcer l'acceptation universelle et les IDN de façon à ce qu'il y ait davantage de contenus développés, qu'il y ait davantage de choses qui se fassent au niveau local dans les langues locales. C'est important. Par exemple, il y a une série de problèmes liés à la perception de Facebook dans certains pays. Il y a toute une série de questions liées à l'espionnage d'ordinateurs, aux contenus qui sont produits et qui sont mis sur internet. En tout cas, je reviendrai sur ce commentaire. Je vais l'analyser de plus près pour voir cette question

liée aux Nations Unies, à l'objectif, ce que nous allons faire à ce propos et qu'est-ce qui peut être fait au niveau de l'ICANN.

Je vois que pour une question de temps... Je ne sais pas s'il y a eu d'autres questions ou d'autres commentaires. Hanna, est-ce que vous avez une réponse ? Est-ce que vous avez quelque chose que vous voudriez ajouter ?

HANNAH FRANK :

Non, merci. Ça y est, j'ai posé ma question. Je vous remercie.

ALEJANDRO PISANTY :

Je voudrais ajouter un petit peu à ce qu'Hannah a dit. Certaines réglementations comme le RGPD vont contenir les préoccupations de la communauté, justement concernant ces données qu'Hanna vient de mentionner. L'ICANN, par rapport au RGPD, à ces données qui pourraient être accessibles pour l'enregistrement des données, pour le WHOIS, tout cela, donc la possibilité d'accéder à ces données, c'est une question sur laquelle nous travaillons depuis longtemps.

Au niveau du RGPD, la protection de données, tout cela a un impact sur la possibilité d'avoir un internet ouvert. On a parlé aussi de la souveraineté numérique, c'est un point important. Parfois, on peut voir que cela va au-delà des couches géographiques.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup Alejandro. Merci Mandy.

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui voudraient prendre la parole ?
Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Est-ce que vous pouvez m'aider,
Silvia ?

SILVIA VIVANCO :

Je ne vois pas d'autres questions. Je veux remercier Mandy. Mandy, il y a une personne qui demande dans le chat si vous pouvez nous envoyer votre adresse e-mail pour que l'on puisse vous écrire s'il y a d'autres questions concernant votre présentation bien sûr.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup Mandy.

Je voudrais ajouter ici quelque chose. Le défi que nous avons dans notre région est que nous avons un problème lié à la sensibilisation. Nous ne savons pas très bien au niveau du CROP quels sont les fonds sur lesquels nous pouvons compter, donc pour nous, c'est un problème, pour les ALS aussi. Nous voudrions communiquer davantage sur ces questions. Nous savons qu'il y a tout un aspect technique légal qui est important. Mais ici, nous avons un autre problème. Nous n'avons pas de budget dans le cadre de notre équipe pour la sensibilisation concernant toutes ces questions. Pensez-vous que cette participation peut se faire au niveau stratégique, au niveau de la prise de décision, des décideurs ou pensez-vous qu'il serait important d'activer certains mécanismes de participation au niveau de la région ? Est-ce que vous avez quelque chose à dire à ce propos ? Est-ce que vous avez une idée sur la possibilité de recevoir davantage de fonds pour faire de la sensibilisation au niveau de la région ?

MANDY CARVER :

D'abord, pour parler de sensibilisation et de participation, au niveau de votre région, je sais que tout le monde a eu des problèmes à cause de l'économie de la région, des problèmes économiques qui ont surgi, des problèmes de carburant. Tout cela a un impact sur la vie quotidienne des gens en Europe aussi. En ce qui concerne la participation au niveau de votre région, si votre question porte sur le soutien de l'ICANN, je vais vous renvoyer à l'équipe de soutien à la participation au niveau mondial parce que c'est eux qui s'occupent des différentes parties prenantes.

Dans l'espace de l'OIG mondiale, c'est mon équipe. Nous n'avons pas de ressources séparées pour soutenir la sensibilisation. Mais ce que nous voulons, c'est de collaborer bien sûr et de continuer ou poursuivre ce dialogue avec la communauté et avec les équipes régionales. Par conséquent, il y a des organisations au sein de tous les pays, de toutes les régions qui ont des pouvoirs au niveau institutionnel, des groupes qui représentent les utilisateurs, qui s'inquiètent pour la propriété intellectuelle, pour la protection des droits et des utilisateurs. Donc je peux vous aider à trouver des personnes dans votre région qui vous aideront dans ce sens, mais je ne peux pas vous en dire plus, je suis navrée.

Et pour en revenir à la question de la souveraineté numérique, on en parle dans beaucoup de contextes, c'est un justificatif de différentes choses comme par exemple le contrôle changeant des infrastructures pour parvenir à un contrôle centralisé sur les opérations, les infrastructures critiques de l'internet et la possibilité de justifier de nouveau le contrôle de contenu, ce qui se fait dans certains pays.

Mais si vous êtes intéressés par ce type de choses et si vous voulez faire davantage de sensibilisation sur ces thèmes-là, je vais entrer en contact avec la personne qui s'occupe de la région d'Amérique latine. Je sais qu'ils ont différentes initiatives dans ce sens et des projets en cours et ils peuvent vous aider à entrer en contact avec vous et à collaborer avec vous.

Je vais aussi mettre dans le chat le lien et concernant la page liée à toutes ces questions. Nous avons des commentaires publics qui sont en cours. Nous envoyons les informations sur le site internet à propos de tout cela et nous savons qu'il y a une législation portant sur les services numériques, les différentes législations qui est sont en train d'être analysée en Europe, il y a des commentaires publics là-dessus. Vous pouvez suivre ces informations et envoyez vous-même des informations concernant tout ces thèmes de façon à ce que tout le monde puisse suivre et tout cela sur cette page. Ce serait une manière de rester au courant et pour nous, c'est très utile de recevoir à travers vous des nouvelles sur ces législations en cours. Merci.

Merci Silvia. Oui, tout à fait, nous fournirons ces liens.

SILVIA VIVANCO :

Merci beaucoup Mandy, excellent.

Harold, je voudrais vous rappeler à tous qu'il ne reste plus que 15 minutes pour la fin de cet appel et il nous reste un bon nombre de points à aborder sur notre du jour. Donc si vous êtes d'accord, Harold, nous allons remercier Mandy pour sa présentation et lui permettre de revenir à son travail habituel.

MANDY CARVER : Merci.

HAROLD ARCOS : Effectivement, nous allons suivre la question de près.

Je pense qu'un bon sujet et le sujet qui suit sur notre ordre du jour est la présentation de Carlos Aguirre, notre représentant auprès de l'ALAC. Carlos, pourriez-vous nous parler des sujets de grand intérêt à l'ICANN74 ? Ce serait très bien de pouvoir profiter des minutes qu'il nous reste.

CARLOS AGUIRRE : Harold, vous m'entendez ?

SILVIA VIVANCO : Oui, on vous entend.

CARLOS AGUIRRE : Très bien.

Je voudrais tout d'abord dire que l'expérience à l'ICANN74 était très réussie. Il s'agissait d'une réunion en personne. Il y a eu une réunion où León Sanchez et son équipe ont tout fait pour pouvoir nous revoir en personne. C'était un grand succès. Il y avait beaucoup de personnes qui étaient présentes à La Haye, de très bonnes discussions.

Je voulais signaler qu'en plus, dans les réunions de l'ALAC, nous avons discuté de certains sujets qui avaient été abordés déjà à l'occasion de

notre appel du mois dernier. Et puisque nous n'avons pas beaucoup de temps disponible aujourd'hui, je vous invite à consulter le lien partagé pour que vous puissiez voir davantage de détails là-dessus.

Nous avons discuté de la politique de transfert de domaines qui a fait l'objet de bon nombre de discussions. Nous en avons d'ailleurs été informés à propos des événements récents. Puis, nous avons également discuté à l'ALAC des génériques fermés. Et cela dure depuis un bon moment, nous nous y penchons depuis longtemps et le reste de l'ICANN [inaudible]. Nous avons également discuté des IDN, nous avons discuté de l'utilisation malveillante du DNS et de l'abus des noms de domaine. Il y a un lien entre les deux, mais à cela s'ajoute la législation nationale, la réglementation nationale qui ont un impact sur la performance de l'ICANN et qui nous amènent à réfléchir à propos de ces législations ou ces réglementations.

Pour ceux parmi nous qui sommes des participants bénévoles à ce modèle multipartite, nous avons discuté de nos activités et de l'importance de la traduction. À La Haye d'ailleurs, je pense que lors de la première séance de l'ALAC, nous avons eu la possibilité de parler en espagnol pour participer. Il y avait León Sanchez, moi-même ; nous étions plusieurs hispanophones. Il y avait également Sébastien Bachollet qui a pris la parole en espagnol. Et cela est formidable pour la participation.

Il y a 10 ans, lorsque nous avons commencé à parler de participation et d'implication à la réunion de Nairobi, je me souviens que nous avons pris la parole pour dire que la participation était un processus, je m'en souviens, et que pour la faciliter, il fallait qu'il y ait du travail de

sensibilisation, qu'il y ait des discussions et que toutes les ressources devaient être à disposition pour qu'une personne puisse participer et s'intéresser aux sujets sur lesquels travaillait l'organisation et que lorsqu'il y avait plus d'une personne intéressée, il serait possible de générer des discussions. C'est cela qui permet la participation. Et lorsque la participation prend suffisamment d'importance, on peut générer un changement et cela, bien que ce soit un changement mineur parfois, cela génère un engagement.

Donc à La Haye, nous avons parlé de la traduction à l'occasion d'une réunion, de la manière de considérer en davantage profondeur certaines questions, de nous exprimer en une langue autre que l'anglais, ce qui est de grande importance pour notre comité.

À un moment donné à cette réunion, il y a eu une RALO qui a fait une déclaration très intéressante. Oksana Prykhodkoa a pris la parole – vous savez qu'elle est la représentante de l'Ukraine – et elle nous a parlé de leur conflit, des personnes qui fuient le pays. C'est très en lien avec ce que disait Mandy Carver à l'instant. Voilà pourquoi je pense que la réunion de La Haye était très importante et très intéressante. Elle nous a finalement aidés à pouvoir aborder un bon nombre des sujets liés aux travaux de notre communauté qui se compose de société civile, d'utilisateurs finaux.

Personnellement, j'ai été très intéressé à la discussion liée à l'utilisation malveillante du DNS et à la question des domaines qui ne sont enregistrés qu'à des fins malveillantes et qui sont immédiatement supprimés, ce qui fait qu'il est impossible de les identifier et cela

empêche des forces de l'ordre de faire leur travail et de trouver les délinquants, un travail très intéressant comme je le disais.

Après la réunion de La Haye et d'ici cinq semaines, nous aurons la réunion de Kuala Lumpur. Entre les deux, Maureen Hilyard, notre présidente ALAC, a décidé de parler de résignation. Il faudrait donc que l'on élise un nouveau président. L'un des candidats est Jonathan Zuck. J'imagine qu'il pourrait bien devenir le nouveau président de l'ALAC.

J'ai oublié de faire une autre remarque. Outre la participation dont j'ai déjà parlé, il s'agit d'une question de grande importance pour nous. Il y a le succès de la réunion, l'élection et le prix a été décerné à Vanda. Je pense qu'il faudrait qu'on en parle. Nous en sommes très fiers et c'était un autre moment de grande importance à La Haye. Notre région, comme vous le voyez, est très bien représentée et nous en sommes fiers.

Mais je voudrais que nous passions à la réunion de Kuala Lumpur. Elle se tiendra entre le 16 et le 23 septembre, donc très bientôt. Le groupe de travail qui prépare l'emploi du temps pour la réunion de l'ICANN75 a déjà commencé à travailler. Donc pour tous ceux qui sont intéressés à y participer ou qui s'intéressent à la possibilité de présenter des sujets de discussion, l'appel a été ouvert. Vous pouvez vous joindre à ce groupe et faire vos propositions pour voir si les membres de l'ALAC considèrent qu'il s'agit d'un sujet dont on pourrait discuter à l'ICANN75.

Voilà à peu près tout ce que j'avais bien. Et sur ce, je vous invite encore une fois à vous joindre. Silvia et Claudia ont déjà publié les liens sur le chat pour que vous puissiez voir quels sont les sujets dont nous discutons. Les sujets que nous abordons ne sont pas des sujets qui

peuvent être résolus en espace d'une réunion. Cela prend plus de temps. Voilà pourquoi je vous invite tous à participer. Et bien sûr, comme toujours, nous sommes là pour vous aider et pour vous orienter.

Voilà tout de mon côté. Si vous avez des questions, je suis là pour y répondre.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup Carlos, merci pour ce récapitulatif. Je vous invite tous à participer aux réunions au cours desquelles les sujets de politique sont discutés.

Passons maintenant au point suivant à notre ordre du jour qui est très important. Restez surtout jusqu'à la fin de la réunion, comme cela, on pourra céder la parole à Vanda pour qu'elle nous parle de sujet suivant tout de suite et pour que vous ayez la possibilité d'intervenir.

VANDA SCARTEZINI :

Merci Carlos. Est-ce qu'on pourrait voir la présentation à l'écran s'il vous plaît?

CLAUDIA RUIZ :

Un petit moment Vanda s'il vous plaît.

VANDA SCARTEZINI :

Merci Claudia.

CLAUDIA RUIZ :

Quand l'avez-vous envoyée, Vanda ?

VANDA SCARTEZINI : Il y a deux semaines. Je l'ai envoyée à Claire et à Harold.

CLAUDIA RUIZ : D'accord. Donnez-moi un petit moment.

VANDA SCARTEZINI : Je peux commencer de toute manière pendant que vous cherchez le fichier. On n'a pas le temps d'attendre. Donc je commencerai et vous pourrez partager votre écran dès que vous serez prête.

À cela, je voudrais ajouter un commentaire. Je représente la région dans le cadre de la piste de travail 2. Il s'agit d'un groupe qui a déjà conclu son travail en 2018. Plus tard, il y a eu un groupe de travail qui a été établi pour travailler à la coordination de la communauté et il s'agit du groupe WS2, groupe de travail de coordination de la communauté WS2.

Nous avons essayé de partager les meilleures pratiques qui pourraient être diffusées auprès des SO et des AC. Nous avons également pour but de formuler de meilleures recommandations en termes de diversité, de lignes de travail, de droits de l'homme, toujours dans le contexte de l'ICANN.

Ce que je présenterai aujourd'hui recueille certaines informations parce que nous essayons d'obtenir les retours de la communauté. Notre intention est d'avoir des réponses. Nous avons essayé de nous mettre d'accord entre nous et nous avons décidé de poser la question à la communauté et d'écouter ce qu'elle avait à dire. Prochaine diapositive.

Nous parlons de diversité. On a fait une étude de ce que serait la diversité et on nous a proposé cela, à savoir que la diversité serait l'ensemble des régions, des langues, des genres, des âges, des problèmes d'handicap physique, des compétence au sein des groupes de l'ICANN. Je me demande si cela est suffisant pour définir la diversité que nous avons. Voilà, c'est la question que je me pose. Prochaine diapositive.

Il y a eu une proposition qui a été réalisée par le GAC. Il proposait d'ajouter les conditions financières, les conditions économiques de manière à mieux définir la diversité de ces groupes. Donc ce que je vous demande aujourd'hui, c'est simplement de me répondre, de répondre à cette question. À votre avis, est-ce qu'il vaut mieux incorporer les ressources financières ou pas ? Ou est-ce que vous préférez maintenir les sept divisions, les sept groupes que l'on avait à l'origine ? J'aimerais que vous me donniez votre avis. Vous pouvez mettre à côté de votre nom sur Zoom une petite flèche, une coche verte pour me dire que vous êtes d'accord ou rouge pour nous dire que vous n'êtes pas d'accord et que vous pensez qu'il ne faut pas d'inclure les ressources financières de la communauté dans le cadre de la diversité.

J'aimerais que tous ceux qui participent mettent à côté de leur nom un signe que vous pouvez trouver sur Zoom. Vous avez des symboles au niveau de Zoom qui s'appellent « Réactions ». Vous pouvez mettre un coche verte si vous pensez que c'est bien que ces ressources financières figurent et soient incorporées dans la définition de la diversité ou au contraire, un signe en rouge pour nous dire que vous n'êtes pas d'accord et que vous trouvez qu'on ne doit pas considérer cela ici parmi ces groupes.

CLAUDIA RUIZ : Nous avons déjà quatre personnes qui ont coché en vert et un qui a coché en rouge.

VANDA SCARTEZINI : Je vais demander à tout le monde de répondre. C'est important. Nous devons présenter la réponse de la communauté à notre groupe de travail, au groupe de coordination qui s'occupe de ce travail. Si vous trouvez que c'est bien d'inclure la ressource financière, vous cochez en vert et si vous n'êtes pas d'accord, vous cochez en rouge. Les conditions financières sont ajoutées parmi les caractéristiques ou, à votre avis, ce n'est pas nécessaire. Est-ce qu'à votre avis, cela ne sert pas à définir...

HAROLD ARCOS : Excusez-nous Vanda, personnellement, je suis sur téléphone, donc je serai d'accord. S'il vous plaît, notez que je suis d'accord. Je remercie le personnel de l'ICANN qui accepte de s'occuper de compter les voix. Je remercie les interprètes qui acceptent de travailler quelques minutes de plus. Et ce serait bien de pouvoir terminer pour donner le résultat au groupe.

VANDA SCARTEZINI : C'est tout ce que je devais faire aujourd'hui. Je devais donner cette réponse de notre communauté au groupe. Donc merci. Je veux être sûre que les réponses seront enregistrées.

CLAUDIA RUIZ : Oui, nous avons cinq oui et trois non, donc c'est enregistré. Merci beaucoup.

VANDA SCARTEZINI : C'est bon. Merci à tous. Quatre verts, trois rouges. Il y en a beaucoup qui ont répondu par le chat aussi je vois. Cinq verts, trois non.

HAROLD ARCOS : Merci beaucoup Vanda. C'est enregistré dans le chat, c'est parfait.

SILVIA VIVANCO : Oui, c'est bien.

VANDA SCARTEZINI : Très bien. Je vous remercie pour votre participation. Nous continuons alors. Merci. J'en ai terminé Harold puisque nous devons conclure.

HAROLD ARCOS : Oui. Laura, vous avez la parole. Vous avez un grand travail devant vous et il vous appartient de conclure cet appel.

LAURA MARGOLIS : Merci. Et bonsoir à tous. Je sais que nous n'avons plus le temps. Encore une fois, il me plaît énormément et je suis très honorée de dire que j'ai pu présenter cet appel à Vanda. C'est moi qui lui ai décerné ce prix. Nous sommes tous très fiers de Vanda en Amérique latine. Elle méritait ce prix. Elle a un grand trajet à l'ICANN, elle a beaucoup travaillé. Que dire d'autre que nous ne sachions pas à propos de Vanda ? Nous

l'adorons tous. Elle est à présent la présidente du NomCom, donc Vanda sera parmi nous pendant très longtemps ici à l'ICANN.

Je sais qu'il est assez tard, il y a les interprètes qui sont restés un peu plus que prévu et donc je ne peux pas prendre beaucoup plus de temps. Encore une fois Vanda, toutes mes félicitations.

VANDA SCARTEZINI : Merci Laura. Vous avez été très aimable.

LAURA MARGOLIS : Oui. J'ai eu l'honneur de vous présenter à la cérémonie de remise des prix, donc c'était mon plaisir.

VANDA SCARTEZINI : Je vous remercie tous de votre soutien constant. Je ne sais plus depuis combien de temps je suis là, mais je sais que ça fait plus de 20 ans et que vous avez toujours été à mes côtés. Je resterai là. Restez au courant des activités du NomCom l'année prochaine. À Kuala Lumpur, nous élirons des représentants latino-américains et des Caraïbes pour l'ALAC, donc nous aurons besoin de votre soutien. Invitez la communauté à présenter des candidats, à mettre en avant des candidats.

LAURA MARGOLIS : Merci Vanda.

VANDA SCARTEZINI : Pardon, je pense qu'Alfredo a levé la main.

LAURA MARGOLIS : Oui, tout à fait. Désolée.

ALFREDO LÓPEZ : Merci. Je voulais faire une remarque finale.

En Colombie, nous organisons un événement qui est le cinquième forum sur génie social. Et le sujet principal est la gouvernance des données. Je voudrais donc inviter LACRALO à y participer, comme auparavant d'ailleurs. Et je vous invite également à envoyer des orateurs qui viennent présenter. En Colombie, nous avons l'association des ingénieurs informatiques et des universités qui seront présentes.

LAURA MARGOLIS : Merci.

Sur ce, je pense que nous sommes désormais prêts pour conclure cet appel. Je vous remercie tous du temps que vous avez consacré à cette réunion qui a été reprogrammée. Je remercie encore une fois les interprètes pour leur travail. Je remercie le personnel. Ayez une excellente semaine et cela nous amène à la fin.

VANDA SCARTEZINI : Merci à tous et merci aux interprètes.

CLAUDIA RUIZ : Merci à tous. Bonne soirée. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]